



# CHALLENGE REGIONAL FÉMININ 2019

## (12<sup>ème</sup> édition)

Ce Challenge est organisé par la Ligue Réunionnaise de Football (LRF) en collaboration avec la Municipalité et de l'Académie Football Possession.

### **REGLEMENT de l'épreuve**

#### **ENGAGEMENT**

Art. 1- Ce Challenge est obligatoire pour tous les clubs engagés en début de saison 2019. Les clubs absents subiront le retrait de 1 point dans leur Championnat. La participation à cette compétition est gratuite.

Art. 2- Présentation de la licence de chaque participante est obligatoire.

Art. 3- Les joueuses licenciées nées **avant** le 01 janvier 2003 (**U16F** surclassées) peuvent participer. Le nombre de U16F autorisé est de **quatre**, sous réserve d'autorisation médicale sur la licence.

Art. 4- Chaque équipe a le droit à 16 joueuses sur la feuille d'arbitrage.  
(La délégation de l'équipe est de 20 personnes: 16 joueuses, 2 éducateurs, et 2 dirigeants).

Art. 5- Les équipes doivent garder leurs couleurs déclarées à la LRF. Lors les équipes possèdent les mêmes couleurs, le club le plus ancien affilié à la FFF gardera leurs couleurs. De ce fait, il est recommandé d'être en possession de deux jeux de maillots.

#### **COMPOSITION DES GROUPES**

Art. 6- Le groupe (Poule) est constitué en fonction du nombre d'équipes.

Art. 7- La répartition des équipes pour la composition des groupes, se fera par un tirage au sort dirigé sous la responsabilité de la Régionale Sportive. Les responsables de clubs peuvent assister au tirage au sort.

#### **DEROULEMENT DE L'EPREUVE**

Art. 8- Le challenge se déroulera en deux parties :

- 1) la matinée, la phase qualificative
- 2) l'après-midi, la phase finale.

#### **PHASE QUALIFICATIVE**

Art. 9- La phase qualificative: se jouera sur quatre stades de la Commune de la Possession : Poule A (Youri GAGARINE), Poule B (Ariste BOLON), Poule C (Roland ROBERT) et Poule D (Valentin ABRAL).

- Chaque équipe disputera des matches dans leur poule respective, en mini-championnat en aller simple. Les poules seront constituées de 4 ou 5 équipes
- Durée du jeu : une période de 15 minutes pour les poules de 5 et une période de 20 minutes pour les poules de 4. En cas de match nul, l'arbitre du match fera procéder à une série tirs aux buts (3 tab chacun puis mort subite en cas d'égalité).

- Nombre de points :
  - Victoire : 4 points
  - Nul avec victoire tab : 2 points
  - Nul avec défaite tab : 1 point
  - Défaite : 0 point
  
- Le classement est calculé comme suit :
  1. Nombre de points,
  2. Goal-average général
  3. Plus grand nombre de but marqué
  4. Tirage au sort

### **PHASE FINALE**

Art. 10- la phase finale aura lieu l'après-midi à Camp Magloire avec l'organisation suivante :

- **Les ¼ finales opposeront les équipes classées :**

-

- Match 1 : 1<sup>er</sup> Poule A / 2<sup>ème</sup> Poule D
- Match 2 : 1<sup>er</sup> Poule B / 2<sup>ème</sup> Poule C
- Match 3 : 1<sup>er</sup> Poule C / 2<sup>ème</sup> Poule B
- Match 4 : 1<sup>er</sup> Poule D / 2<sup>ème</sup> Poule A

*Durée : 1 x 20' (en cas d'égalité, épreuve de tir de but, une série de trois tirs)*

- **Les ½ finales opposeront vainqueurs des quarts de finale :**

- Vainqueur match N°1 / N°2 et N°3 / N° 4.

*Durée : 1 x 20' (en cas d'égalité, épreuve de tir de but, une série de trois tirs)*

- **Match de classement pour la troisième place entre équipes vaincues des ½ finales**

*Durée : 1 x 20' (en cas d'égalité, épreuve de tir de but, une série de trois tirs)*

**- La finale**

*Durée : 2 x 15' avec une pause de 2 minutes (en cas d'égalité, épreuve de tir de but, une série de cinq tirs)*

Art. 11 – Des récompenses :

Les récompenses seront offertes par le club l'Académie Football Possession et ses partenaires.

Art. 12 – Toute réclamation éventuelle sera traitée par le Comité d'Organisation du Challenge Régional. Les décisions qui seront prises, seront sans appel.